

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
23/02/2022

Dossier complet le :
23/02/2022

N° d'enregistrement :
2022-ARA-KKP-3648

1. Intitulé du projet

Construction de six ombrières photovoltaïques sur le lieu dit "Aux Ecudes"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom AUCLAIR

Prénom Richard

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction et l'exploitation de six ombrières photovoltaïques à vocation énergétique et agricole sur une parcelle en prairies. Elles permettront d'abriter du matériel et des matières premières stockées. Chaque ombrière sera composée d'une structure rigide sur laquelle viendront se fixer les panneaux photovoltaïques. Cette structure est constituée d'un châssis métallique et de supports reliés au sol par des ancrages en bétons enterrés. L'électricité générée par les panneaux transitera le long des structures puis sera acheminée en souterrain jusqu'au poste de livraison et de transformation de 18 m² dont l'implantation est prévue dans le présent projet. Toutes les longueurs, largeurs et surface seront projetés au sol. Les 6 ombrières, d'une puissance d'environ 1 288 kWc au total, seront installées parallèlement les unes des autres selon une orientation sud. Les 4 ombrières à l'ouest seront de 20,66 mètres de large et de 22,96 mètres, 21,19 mètres, 15,89 mètres et de 12,36 mètres de longueur respectivement du nord au sud. L'ombrière la plus au nord-est sera de 10,33 mètres de large et de 109,49 mètres de longueur, l'ombrière la plus au sud-est sera de 20,66 mètres de large et de 157,17 mètres de longueur. Le point bas des ombrières sera de 3,5 m afin de permettre le passage de petits tracteurs au-dessous, le point haut sera respectivement de 5,32 mètres (pour les ombrières de 10,33 mètres de large) et 7,14 mètres (pour les ombrières de 20,66 mètres de large) en suivant une pente de 10°. La surface couverte en modules photovoltaïques attendus sera de 5 874 m².

4.2 Objectifs du projet

La construction des six ombrières photovoltaïques permettra d'abriter une partie du matériel agricole et des matières premières stockées de l'exploitant agricole à proximité directe de son exploitation. La parcelle de projet est mitoyenne de la parcelle principale de l'exploitation agricole.

Les ombrières photovoltaïques seront recouvertes des modules photovoltaïques qui permettra, en complément de cette première fonction, de produire de l'électricité décarbonnée et de s'inscrire en conséquence dans une démarche agrivoltaïque (c'est-à-dire la continuation de l'activité agricole couplée à la production d'électricité renouvelable).

Les avantages seront donc de :

- Stocker du matériel agricole et les matières premières nécessaires à l'activité agricole ;
- Produire de l'électricité verte en complément de l'usage agricole du terrain

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux, est estimée à 4 mois.

Le planning sera en adéquation avec les dispositions de délai maximum de mise en service industrielle de l'installation préconisées dans le cahier des charges de l'appel d'offre de la CRE, à savoir un délai de 24 mois à compter de la notification de la décision par le Ministre.

Le phasage des travaux doit être décidé, en coordination avec le propriétaire foncier du terrain sur lequel les ombrières seront construites.

Les grandes phases sont les suivantes :

- Clôturer le chantier si nécessaire;
- Installer une base de vie pour les ouvriers du chantier et une aire de stockage pour l'arrivée des équipements;
- Réaliser le terrassement du local technique ;
- Creuser les tranchées pour le réseau électrique ;
- Installer les structures, les ombrières, les panneaux sur ombrières, puis raccorder les modules ;
- Implanter le poste de livraison/transformation ;
- Câbler et raccorder aux réseaux ;
- Remise en état du terrain si impacté.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La durée d'exploitation attendue est de 30 ans, à compter de la mise en service des ombrières.

En phase d'exploitation, aucune présence permanente n'est nécessaire, puisque le monitoring des performances s'effectuera à distance.

Des opérations de maintenance préventive seront planifiées et exécutées deux à trois par an, ainsi que des interventions ponctuelles en cas de dysfonctionnements.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des terrains concernés :	14 310 m ²
Surface de captation des panneaux photovoltaïques :	5 965 m ²
Hauteur des ombrières min et max :	3,5 m et 7,14
Surface construite du local technique :	18 m ²
Puissance installée :	1 288 kWc (environ)

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Le projet doit s'implanter sur les parcelles à la référence cadastrale 000 YB 0046 ET 000 YB 0060 localisée au lieu-dit "Aux Ecudes" à Saint-Didier-sur-Chalaronne (01140)

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 49' 23 " 244 Lat. 46° 10' 24 " 100

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors. A 1,1 km à l'ouest du site ZNIEFF TYPE II : "Val de Saone Meridional" (820030870) ; A 2,5 km au sud-ouest du site ZNIEFF TYPE I : "Prairie inondables de Dracé" (820030858). D'autres ZNIEFF se trouvent autour du site à plus de 4 km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun dans un rayon de 10 km.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI "inondation Saône et de ces affluents" Approuvé le 22 décembre 2017
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors. Les sites inscrits aux Monuments Historiques les plus proches sont le couvent des Ursulines (PA00116581) et le Moulin de Tallard (PA011000040) qui se trouve respectivement à environs 2 km à l'ouest et au sud-est de la zone et sans inter-visibilité.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve à 1 km a sud-est de la ZICO "Val de Saône" et à 4km au sud-est de la ZSC/SIC "Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône" (FR8201632)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors. Les sites inscrits aux Monuments Historiques les plus proches sont le couvent des Ursulines (PA00116581) et le Moulin de Tallard (PA011000040) qui se trouve respectivement à environs 2 km à l'ouest et au sud-est de la zone et sans inter-visibilité.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Faiblement concerné, puisque : - L'artificialisation est réduite dans la mesure où les fondations des ombrières sont de simples ancrages en béton sans dalle irréversible, et le local technique a des dimensions modestes (18 m ²) ; - L'implantation d'ombrières ne modifiera aucunement l'activité agricole sur la parcelle et les relations initiales que pouvait avoir cet usage avec la faune et la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Concerné, mais pas d'impact car le projet se trouve sur une exploitation agricole existante.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Faiblement concerné, puisque : - L'espace et l'usage agricoles seront maintenus sur la parcelle (voir point 4.2 "Objectifs du projet") ; - Le renforcement de l'activité est permise sous conditions par le zonage d'urbanisme (Cf du PLU de Saint-Didier-sur-Chalaronne) ; - Les constructions sont entièrement démontables et l'opération de démantèlement est prévue par le constructeur au terme de 30 ans d'exploitation.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Momentanément concerné. Un surplus de trafic aura lieu en phase de travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Momentanément concerné. En phase de travaux la construction risque de générer du bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Non concerné.</p> <p>Des déchets inertes et non dangereux en phase de chantier. Ils seront acheminés vers des filières de traitement spécifiques.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Faiblement concerné, puisque : - Le Monument Historique inscrit le plus proche est à 1,5 km et sans inter-visibilité ; - La parcelle de projet est mitoyenne à la résidence de l'exploitation agricole du propriétaire et s'inscrira donc une même unité de bâti ; - Les ombrières ne dépasseront pas 7,14 m de haut.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet appuie l'activité agricole et s'inscrit dans une démarche agrivoltaïque qui pérennise l'usage initial du terrain (voir point 4.2 "Objectifs du projet" et ci-dessus).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

A ma connaissance, il n'y a pas d'autres projets à proximité ayant une influence sur le cumul des incidences.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que ce projet peut être dispensé d'évaluation environnementale dans la mesure où :

- Le sol ne sera que faiblement dérangé ;
- La double nécessité des ombrières photovoltaïques : aire d'abris et de stockage pour l'activité agricole;
- Les ombrières ne seront que partiellement visibles des habitations voisines, et sans aucune inter-visibilité avec le bourg et les Monuments Historiques environnants ;

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Localisation du site de projet au sein du plan de prévention des risques Annexe 8 : Plan de coupe ombrière Annexe 9 : Plan de coupe local technique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint Didier sur Chalaronne

le, 23/02/2022

Signature



